

**COORDONNÉES**

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au Vendredi : 13h30 – 17h30

**AGENDA DE LA SEMAINE**

**Samedi 25 juin**  
AG DE LA LFNA À ARSAC (33)

**Mercredi 29 juin**  
Commission Sportive

**SOMMAIRE**

Avis aux clubs ..... p. 3  
Avis aux arbitres ..... p. 7  
Avis aux éducateurs ..... p. 8  
Commission Jeunes ..... p. 9  
Commission d'Arbitrage ..... p. 13  
Documents divers ..... p. 15

**PARTENAIRE DE LA SEMAINE**



**LE DISTRICT RECRUTE**

LE DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL RECHERCHE UN(E)

**ASSISTANT (E)  
COMPTABLE ET  
ADMINISTRATIF (VE)**

CDI A TEMPS COMPLET | PRISE DE FONCTION LE LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022

**NOUS RECRUTONS !**

Lettre de motivation + CV à adresser, pour le  
**31 juillet dernier délai,**  
au District de la Vienne de Football,  
à l'attention de Monsieur le Président

**OFFRE D'EMPLOI PAGE 3**

**REUNION FIN DE SAISON  
DES ARBITRES**

**VENDREDI 24 JUIN**  
**19H – AMPHITHÉÂTRE PAGANEL – FACULTÉ  
DES SCIENCES DU SPORT**



## PARTENAIRE

### Événements professionnels ou privés, réunions ou réceptions ?

*F. Cousin*  
SERVICE TRAITEUR

Nos services traiteurs et nos restaurants, nos salons de réception de 20 à 500 personnes sont à votre disposition

Contactez-nous !

#### Bistrot Chic



**RDV - Le Rendez-vous**  
4 rue Annet Segeron - Poitiers Biard  
Tél. 05 49 58 02 72  
contact@rdv-restaurant.fr

#### Art et Gastronomie



**L'Atelier** : Le Grand Large / 10 Rue du Clos Marchand - Poitiers  
Tél. 05 49 61 35 94 / atelier-cousin@fr.oleane.com

Nos établissements disposent de parkings gratuits et faciles d'accès

**POITIERS (siège social)**  
7 Rue Marcellin Berthelot 86000 POITIERS  
Tél. 05 49 41 09 14 / info@cousin-traiteur.fr

**LA ROCHELLE**  
Rue du 8 Mai, ZAC de Beaulieu 17138 PUILBOREAU  
Tél. 05 46 35 57 70 / contact@cousintraiteur-lr.fr

SIÈGE SOCIAL  
F. COUSIN



POITIERS

L'ATELIER

LA ROCHELLE

### Evènements privés, Cousin traiteur vous accompagne de A à Z !

Nos services sont la garantie d'un évènement réussi grâce à une mise en scène soignée et personnalisée.

N'hésitez pas à faire appel à nous pour n'importe quelle occasion :

Mariages, anniversaires, baptêmes, communions, fêtes de familles, soirées entre amis, apéritifs dînatoires, réunions associatives, repas de fêtes (Noël et Nouvel an)...

Quels que soient vos goûts, le style de réception que vous désirez et votre budget, Cousin Traiteur s'adaptera tout en restant créatif et soigneux.



Vous désirez avoir une idée du coût de votre réception avec Cousin Traiteur ?

> Effectuez une demande de devis



# AVIS AUX CLUBS

## LE DISTRICT RECRUTE !



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

### Le District de la Vienne de Football recrute un (e) ASSISTANT (E) COMPTABLE et ADMINISTRATIF (VE)

CDI à temps complet (35h hebdomadaire) - Date de prise de fonction : lundi 5 septembre 2022

#### **Missions comptables (60%)**

- Saisir l'ensemble de la comptabilité générale (engagement) et analytique
- Assurer le suivi du dossier social du District en lien avec le CDOS, et des échéances fiscales
- Émettre les factures clients
- Effectuer les rapprochements bancaires, lettrage comptable des comptes de tiers et clients
- Gérer des dossiers spécifiques (arbitres)
- Réaliser les travaux préparatoires et les analyses comptables afin d'établir des balances générales trimestrielles
- Participer à la préparation et à la saisie des écritures de situation, de bilan et ses annexes
- Participer à l'établissement des budgets prévisionnels

#### **Missions administratives (40%)**

- Gérer le suivi administratif des commissions (discipline, appel, éthique et prévention...)
- Effectuer des tâches simples de secrétariat
- Assurer l'accueil physique et téléphonique
- Participer à l'organisation générale du District (manifestations, Assemblées Générales, « vie au quotidien »)

#### **Compétences et prérequis**

Disponibilité, capacité d'adaptation  
Rigueur et sens de l'organisation  
Capacité d'analyse et de synthèse

Esprit d'équipe, polyvalence  
Qualité relationnelle

Diplôme requis : formation comptable BAC +3 minimum - Expérience professionnelle ou débutant(e)

Maîtrise approfondie des logiciels informatiques : Excel, Word, Power Point, Publisher, ...

#### **Compétences complémentaires appréciées**

Connaissances de la FFF et de ses instances régionales et départementales ainsi que du logiciel CEGID

#### **Rémunération**

Salaire brut mensuel minimum : 1715€ + 13<sup>ème</sup> mois (application de la CCPAAF)

\*\*\*\*\*

Lettre de motivation + CV à adresser, **pour le 31 juillet dernier délai**,  
au District de la Vienne de Football,

à l'attention de Monsieur le Président

Soit par mail : [auranga@foot86.fff.fr](mailto:auranga@foot86.fff.fr)

Soit par courrier : 1 rue François PRAT, 86000 POITIERS



## FORMATION ADMINISTRATIVE NOUVEAUX SECRETAIRES

Le District de la Vienne propose une formation administrative pour les **nouveaux** secrétaires de clubs le :

**Samedi 2 juillet 2022 à 9h15**  
**Au District de la Vienne de Football**

Si vous souhaitez participer, nous vous remercions de vous inscrire par retour de mail en précisant le nombre de personnes intéressées

(Information importante : un minimum de 5 inscriptions est nécessaire au maintien de la formation)

## INFORMATIONS LICENCES 2022/2023

La LFNA continue d'insister à privilégier la procédure dématérialisée pour vos renouvellements et vos licences nouvelles, pour une rapidité d'enregistrement et de traitement sans utiliser le papier. Les changements de club restent sur une procédure standard (menu licences / demande).

### **NOUVEAUTES :**

- Les éducateurs peuvent désormais s'inscrire en ligne via une procédure dématérialisée.
- L'avis médical n'est plus annuel et obligatoire pour les éducateurs (attente validation en AG FFF) et devra se calquer comme tout joueur LIBRE MAJEUR.

### **OUVERTURE FOOTCLUBS :**

- Vous pourrez commencer à enregistrer vos licences à partir du **mardi 07 Juin 2022.**
- Vous devrez au préalable valider les membres de votre Bureau via le menu ORGANISATION / Membres du club.

### **LES CHANGEMENTS DE CLUB :**

- La période normale est toujours fixée jusqu'au 15 Juillet inclus
- Le club quitté a toujours 4 jours pour s'opposer au départ via le menu LICENCES / NOTIFICATIONS.
- Chaque opposition doit être motivée et la preuve d'envoi au licencié, s'il s'agit d'une cotisation 2021/2022, adressée à mon service avant de formuler l'opposition.

Les différents imprimés des licences sont disponibles sur notre site internet et celui de la LFNA, rubrique « documents généraux ».



## CHALLENGE DEPARTEMENTAL P.E.F. ENVIRONNEMENT

Le District de la Vienne de Football organise un Challenge Départemental ayant pour objectif de mettre en avant une action du Programme Educatif Fédéral.

Cette saison, le thème retenu est la protection de l'environnement avec comme action : le ramassage des déchets dans et autour de vos installations sportives.

Le District souhaite récompenser les 5 meilleures actions.

Pour participer, vous devez :

- Prendre des photos et/ou vidéos, voire convoquer la presse
- Et retourner la fiche action ainsi que les justificatifs avant le mercredi 31 juin 2022 à

[district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)

Toutes les fiches transmises depuis le début de la saison seront prises en compte pour ce Challenge.

Une fois les productions reçues, un jury composé de membres du District se réunira pour déterminer les 5 lauréats. À vous de jouer !!

## MESSAGE DE LA LFNA SUR LES LICENCES

Concernant la projection sur la prochaine saison, nous vous invitons, dès à présent, à **relancer vos licenciés qui n'ont pas encore honoré leur cotisation licence 2021/2022.**

Deux méthodes d'envoi retenues par la Commission Régionale de Contrôle des Mutations :

- **Envoi par mail** lui rappelant son devoir de cotisation, le montant restant à payer
- **Envoi par courrier en recommandé** lui rappelant son devoir de cotisation et le montant restant à payer

Nous insistons sur ces preuves d'envoi qui devront être fournies à la Commission Régionale de Contrôle des Mutations ([vvallet@lfna.fff.fr](mailto:vvallet@lfna.fff.fr)) **avant que vous ne formuliez une éventuelle opposition** à son départ entre le 1<sup>er</sup> Juin et le 15 Juillet inclus.

Nous reviendrons vers vous mi-Mai pour l'envoi des différents imprimés de demande de licence, en vous incitant aussi à utiliser de plus en plus la procédure dématérialisée surtout pour vos renouvellements.

## LISTE DES PROCHAINS WEBINAIRES FFF

Retrouvez l'ensemble des webinaires sur FFF.FR

<https://www.fff.fr/3-les-clubs/557-les-webinaires-de-la-fff.html>

## INFORMATIONS CDOS VIENNE

Dans le cadre de la professionnalisation des salariés du mouvement sportif, le CDOS de la Vienne organise une formation professionnelle sur la thématique suivante :

### ***Sport sur prescription médicale (niveau 1)***

En effet, le sport-santé est devenu une orientation forte de notre société et des partenaires publics du sport. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconise de pratiquer de l'activité physique et sportive pour être en bonne santé. Si le mouvement sportif y contribue de manière informelle, les clubs et comités peuvent accroître leur rôle en développant de nouvelles formes de pratique.



Cette formation de 4 jours, 8 heures/jour, soit 32 heures au total se déroulera en présentiel :

***Du 27 au 30 juin 2022  
De 9h à 18h à Poitiers***

**PUBLIC :** Educateur sportif d'une association fédérée ou d'une collectivité territoriale.

**PRÉREQUIS**

Être titulaire d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme d'éducateur du ministère des sports et avoir suivi une formation PSC1.

**OBJECTIF GÉNÉRAL**

Assurer un accueil de qualité des personnes souhaitant pratiquer un sport sur prescription médicale.

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- > Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant
- > Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique adaptée
- > Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique
- > Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques

PROGRAMME et INSCRIPTION, [cliquez-ici](#)



## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE 13H, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

En cas d'empêchement, à compter du dimanche à 13h, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et l'astreinte au cas où un arbitre pourrait être replacé.  
Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

### PORTAIL DES OFFICIELS

Quelques informations importantes concernant l'accès à vos désignations et plus largement l'accès à votre espace officiel.

Le lien permettant de consulter les désignations depuis « Mon compte FFF » (ancienne application) **n'est plus fonctionnel**.

Les Officiels devront donc dès à présent se rendre sur le [Portail des Officiels](#) (nouvel espace depuis le début de la saison) pour prendre connaissance de leurs désignations, rédiger leurs rapports, etc..

Lien pour se connecter > <https://sso.fff.fr/oauth/v2/login>

Une déconnexion/reconnexion semble nécessaire pour ceux ne voyant pas leurs désignations.

Si un problème technique persiste, merci de me communiquer vos identifiants (mail et mot de passe) pour suite à donner par le pôle technique de la FFF (ou en remontant directement votre problème à [pole-technique@fff.fr](mailto:pole-technique@fff.fr)).

### INFOS FIN DE SAISON

Les affectations à l'issue de cette saison seront publiées à la fin du mois.

La date de l'Assemblée Générale des arbitres de fin de saison aura lieu le vendredi 24 juin 2022 à 19h00 à la Faculté des Sciences du Sport de Poitiers - Amphithéâtre PAGANEL - Bâtiment C6 - 8 allée Jean Monnet 86000 POITIERS (plan en pièce jointe). Les dossiers médicaux (antécédents) vous seront remis pour ceux qui le souhaitent.



## AVIS AUX EDUCATEURS

### BASICS

Les dernières versions des Basics sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Jeunes.

### GUIDES DE REPRISE

Les dernières versions des guides de pratique sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Jeunes.

### LUSIGNAN RECHERCHE UN COACH

Le club de Lusignan est activement à la recherche d'un coach pour son équipe senior masculine (D2 la saison prochaine).

### GRANDE SOIRÉE AEF 86 ET COMMISSION TECHNIQUE 86 – AVIS AUX COACHS !

**ANNULÉE FAUTE DE PARTICIPANTS**



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 23 juin 2022  
Procès-verbal n° 26

**Président :** M. Philippe BARRITAULT  
**Présents :** Mmes Sylvie TESSERAU, Chantal PINTAULT MM. Christian SAVIGNY,  
Jean-Paul PINTAULT

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 25 sans modification

\*\*\*\*\*

### DATES DE FIN DE SAISON

**Samedi 2 juillet 2022, au District :** - Réunion bilan de fin de saison U7-U9-U11

### CHALLENGES DU 4 JUIN A MONTAMISÉ

Remerciements :

- Au club de Montamisé pour l'accueil des finales des challenges et son soutien à l'organisation.
- Aux intervenants pour le 1er forum de la formation et des métiers du sport : la CCI Vienne Formation, la MFR de Chauvigny, le CREPS de Poitiers et les membres du district (CDPA, salariés, stagiaire).

Félicitations aux clubs de Poitiers 3 Cités, du SO Châtelleraut et de La Pallu pour l'attribution d'un **carton vert** (fair-play).

#### Lauréats des challenges

Challenge U17/18 à 11 GJ VVM Chauvigny (1)  
Challenge U15 à 11 SO Châtelleraut (2)  
Challenge U13 Maurice DANSAC SO Châtelleraut (2)

### ACCESSIONS EN LIGUE – SAISON 2022/2023

La Commission a reçu les accords des clubs suivants :

#### Accession en U18 Régional 2

Gj Vallée Vienne et Moulière Chauvigny et une équipe en attente de réponse

#### Accession en U16 Régional 2

Gj Montasèvres et Gj Espoir Sud Poitiers

#### Accessions en U14 Régional 2

Gj Dissay Beaumont et Gj Espoir Sud Poitiers  
(accession supplémentaire)



## U17/U18

### Feuille de Match Informatisée

**Match n°24308270 : Ozon (1) – GJ VVM Chauvigny (1) en Départemental 1 du 28/05/22**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI transmis par l'arbitre de la rencontre.

Compte tenu de l'absence de la feuille de match et de la clôture de la fin de saison, la commission donne match perdu aux deux équipes.

**Dossier classé.**

## U17/U18 - DEPARTEMENTAL 1- Poule Prévisionnelle

BUXEROLLES (1)

CHATEAU LARCHER/ST MAURICE GENCAY/ SOMMIERES (1)

CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)

GJ 3 VALLEES 86 (1)

LA PALLU/CERNAY/ST GENEST (1)

LIGUGE (2)

MIGNE-AUXANCES (1)

NAINTRE (1)

SAINT BENOIT (1)

UES MONTMORILLON (1)

#### Descend en U17/18 DEPARTEMENTAL 2

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)

BEAUMONT/DISSAY (1)

JAUNAY MARIGNY (1)

OZON (1)

#### **Rappel règlement des compétitions jeunes**

Article 1 : Les engagements doivent parvenir au service compétitions du District via Footclubs avant la date limite fixée par la commission d'organisation (31/07/2022).

Dans le cas de non-respect de celle-ci, l'équipe sera rétrogradée en division inférieure

Calcul des meilleurs :

2ème	Points	Diff
Vouneuil s/ Vienne	6	11
Gj Foot Sud 86	4	-1

3ème	Points	Diff
Chasseneuil St Georges	4	1
Loudun/ASM	3	-8

4ème	Points	Diff
Vouneuil Béruges/Asptt	3	-5
Ligugé/Smarves-Iteuil/Fontaine le Comte	-1	-7



## U15

# U15 - DEPARTEMENTAL 1- Poule prévisionnelle

GJ DISSAY BEAUMONT (1)

GJ FOOT SUD 86 (1)

JAUNAY MARIGNY (1)

LA PALLU (1)

MIGNE-AUXANCES (1)

NEUVILLE (1)

POITIERS 3 CITES (1)

POITIERS ASAC (1)

SO CHÂTELLERAULT (2)

ST SAVIN / VICQ (1)

**Descend en U15 DEPARTEMENTAL 2**

GJ VVM CHAUVIGNY (1)

VALENCE EN POITOU OC (1)

GJ AVENIR 86 (1)

**Rappel règlement des compétitions jeunes**

Article 1 : Les engagements doivent parvenir au service compétitions du District via Footclubs avant la date limite fixée par la commission d'organisation (31/07/2022).

Dans le cas de non-respect de celle-ci, l'équipe sera rétrogradée en division inférieure.

Calcul des Meilleurs :

2ème	Points	Diff
Montmorillon 2	6	4
Cissé	3	-3
Mirebeau/L'Envigne	3	-5
Ozon	2	-3

3ème	Points	Diff
Naintré	4	1
Buxerolles	3	1
Asptt/Vouneuil Béruges	3	-19
Gj 3 Vallées 86 2	1	-2

4ème	Points	Diff
Availles en Châtellerault	3	0
Dissay/Beaumont 2	3	-10
Châtellerault Portugais	2	-8
Nieuil/Mignaloux	1	-7



## U13

### Feuille de Match Informatisée

**Match n° 24325542 : L'Envigne (1) – La Pallu/Cernay-St Genest (1) en Départemental 2 poule A du 28/05/22**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Pallu nous informe avoir utilisé la FMI

Compte tenu de l'absence de la FMI et de la clôture de la fin de saison, la commission donne match perdu à l'équipe de L'Envigne 0 but à 3

**Dossier classé**

**Match n° 24325544 : Loudun/Sammarçolles/Nord Vienne/Asm (1) – Châtellerault Portugais (1) en Départemental 2 poule A du 28/05/22**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

**Dossier classé**

**Match n°24325692 : Ozon (1) – Antoigné/Thuré/Cenon/Ingrandes (1) en Départemental 3 poule A du 07/05/22**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI transmis.

Afin d'établir la feuille de match, la Commission a reçu les informations de la part du club de d'Antoigné.

Compte tenu de l'absence de réponse du club de Ozon malgré plusieurs relances, la commission donne match perdu au club de Ozon 0 but à 3.

Amende de 32€ pour frais de dossier au club de Ozon.

**Dossier classé**

**Match n°24325786 : Poitiers Beaulieu FC (1) – Vouneuil Béruges (1) en Départemental 3 poule D du 14/05/22**

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue et non présenté. Rapport FMI transmis par Vouneuil Béruges.

Compte tenu de l'absence de réponse des deux clubs malgré plusieurs relances, la commission donne match perdu aux deux équipes.

Amende de 32€ pour frais de dossier au club de Poitiers Beaulieu

**Dossier classé**

## U13 - DEPARTEMENTAL 1 – Poule Prévisionnelle

CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)

CHÂTELLERAULT SO (2)

MIGNE AUXANCES (1)

MIREBEAU (1)

MONTASEVRES (1)

MONTMORILLON/LEIGNES (1)

NIEUIL/MIGNALOUX (1)

SAINT BENOIT (1)

STADE POITEVIN (2)

VOUILLE/LATILLE/VENDELOGNE/BOIVRE (1)

**Descend en U13 DEPARTEMENTAL 2**

JAUNAY MARIGNY (1)

POITIERS ASAC (1)

POITIERS 3 CITES (1)



### **Rappel règlement des compétitions jeunes**

**Article 1** : Les engagements doivent parvenir au service compétitions du District via Footclubs avant la date limite fixée par la commission d'organisation (31/07/2022).

Dans le cas de non-respect de celle-ci, l'équipe sera rétrogradée en division inférieure

Calcul des meilleurs de Départemental 2 :

<b>3ème</b>	<b>Points</b>	<b>Diff</b>	<b>Observation</b>
Châtellerault So 3	6	2	Ne peut pas accéder en D1
Vouillé/Latillé/Vendelogne/Boivre	3	-8	Accède

<b>4ème</b>	<b>Points</b>	<b>Diff</b>	<b>Observation</b>
Naintré	3	-5	
Valence en Poitou	2	-5	

Calcul des meilleurs de Départemental 3 :

<b>2ème</b>	<b>Points</b>	<b>Diff</b>
Antoigné/thuré/Cenon/Ingrandes	6	9
Bonneuil Matours	6	8
St Savin/Vicq 2	6	6
Gj Val de Vonne 2	6	4
Poitiers 3 Cités 2	6	3
Poitiers Beaulieu	6	2

<b>3ème</b>	<b>Points</b>	<b>Diff</b>
Quinçay	6	3
Nouaillé/ Les Roches La Villedieu 2	6	0
Buxerolles 2	4	-1
Brion/Champagne/Château Larcher/St Maurice Gençay	3	-8
Dissay 2	3	-10
Mirebeau 2	3	-14

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion, sur convocation  
Le Président, Philippe Barritault**



## COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

Réunion du lundi 20 juin 2022  
Procès-verbal n° 12

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : Mme Isabelle TOURRAIS,  
MM. Jean-Michel APERCE, Sébastien AUBINEAU (Président CDPA et représentant des arbitres au Comité de Direction), Albert BOUCHET, Ludovic BRUNETEAU, Hugo CHAMOLEY Jean-Michel GUILLET (Représentant du Comité de Direction à la CDA), Patrick JALLADEAU, Jordan MORISSON (en partie), David PLAINCHAMP, Christian SAVIGNY (représentant de la commission technique), Patrick RIVIERE, Jean-Louis RIDEAU.

Excusés : MM. Léo BEULET et Juba ASMA (Chargés de Mission), Gaël CHARON, Paul HERGAULT.

\*\*\*\*\*

Le PV n°11 du 9 mai 2022 est adopté à l'unanimité

\*\*\*\*\*

### CIVILITÉS

#### Rétablissement :

La CDA souhaite un prompt rétablissement à l'ensemble des arbitres blessés actuellement.

#### Félicitations :

La CDA adresse ses plus chaleureuses félicitations :

- Aux arbitres régionaux qui ont connu une promotion et qui se maintiennent dans leurs catégories.
- M. FLEURIAUD Quentin suite à sa nomination de meilleur espoir senior du District de l'Artois.

#### Encouragements :

La CDA adresse ses encouragements aux arbitres régionaux qui sont classés dans la catégorie inférieure.

### LECTURE DES COURRIERS

Courriers de :

- M. TAHO Kévin Blehouin. Pris connaissance. La CDA regrette le manque d'accompagnement de son club.
- M. MONNEREAU Jonathan. Pris note.
- Du club de MIGNE-AUXANCES. Pris connaissance.
- M. EPAIN Loïc. L'intéressé sera classé en tant qu'arbitre central.
- M. MORISSET LE DUIGOU Antonin. Pris note.
- M. LUMINEAU Maxence. La CDA accède à sa demande de devenir arbitre assistant spécifique. Il sera classé AAD2.



- M. DIAS MOREIRA. La CDA accède à sa demande de devenir arbitre assistant spécifique. Il sera classé AAD2.
- M. VANWYNSBERGUE Benoit. Pris note.
- M. AUGER Ludovic. Pris note de son arrêt de l'arbitrage. La CDA le remercie pour les services rendus.

Reçu les certificats médicaux/arrêts de travail de :

- M. GALLOT Patrick du 09/05/2022 au 15/05/2022
- M. DUGAST Victor du 07/05/2022 au 05/05/2022
- M. LEPRETRE Sylvain à partir du 08/05/2022 pour une durée de deux semaines

La C.D.A. rappelle aux arbitres **d'envoyer UNIQUEMENT le certificat médical de non-aptitude à l'arbitrage** et un **certificat de reprise après 21 jours** d'arrêt médical d'inaptitude à l'arbitrage.

## INFORMATIONS GENERALES

Après un débat constructif, la CDA valide les deux projets : Code de Bonne Conduite et Contrat de Tutorat.

Ceux-ci seront présentés au prochain Comité de Direction pour validation.

## FORMATION - EXAMENS

La CDA se réunira rapidement pour élaborer un programme sur les futures dates d'écoles d'arbitrage, de préparation de ligue et de formation EVALBOX pour la saison 2022-2023.

Un stage sera organisé en début de saison au CREPS de BOIVRE avec l'ensemble des arbitres et observateurs du District de la Vienne.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Anthony GALLAS fut notre représentant arbitre de District D1 au festival régional seniors organisé par la LFNA à Gujan-Mestras les 11 et 12 juin 2022.

Tanguy FLOZE (JAF) accepte d'intégrer le pôle Jeunes Arbitres de la CDA à partir de la saison prochaine. Il endossera le rôle de référent en ce qui concerne la formation et l'accompagnement de nos jeunes arbitres. Sa candidature sera proposée au prochain Comité de Direction.

**Prochaine CDA le lundi 11/07/2022 à 18H30 au District de la Vienne de Football**

**Le Président,  
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,  
Ludovic BRUNETEAU**



## DOCUMENTS DIVERS

### CONVOCATION U14G ET U15G

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2022/2023

## Sélection/Détection Vienne U14 et U15 Garçons



### CONVOCATION OFFICIELLE

Monsieur,

Suite aux différents rassemblements organisés cette saison à destination des joueurs nés en 2007 et 2008, et dans l'optique des échéances futures, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez été retenu pour participer à un rassemblement final le :

**SAMEDI 2 JUILLET 2022 à POITIERS**

au complexe sportif St Nicolas, route de Parthenay – terrain synthétique

**(rendez-vous à 18h - fin prévu vers 21h)**

Chaque joueur devra se munir :

- de son sac "football" : chaussures, protège-tibia, tee-shirts, affaire de rechange, serviette, gel douche...
- d'une Gourde
- de l'autorisation parentale jointe ci-dessous...

**ATTENTION !!!, nouvelle saison donc document OBLIGATOIRE**

#### Liste des joueurs retenus U14 (nés en 2008)

	NOM	Prénom	CLUB
1	DRAME	Tamini	STADE POITEVIN F.C
2	ANTIGNY	Léopold	G.J.V.V.MOULIERE/CHAUVIGNY
3	FIRAR	Youssef	S.O. CHÂTELLERAULT
4	CAZAUDARRE	Baptiste	STADE POITEVIN F.C
5	ROTH	Thiméo	LIGUGE/FONTAINE/SMARVES.IT/NOUAILLE
6	KOUROUMA	Mamady Cheick	STADE POITEVIN F.C
7	GUYONNAUD	Dorian	STADE POITEVIN F.C
8	CADU	Gabriel	STADE POITEVIN F.C
9	SAVATIER	Arthur	U.E.S MONTMORILLON
10	ASSIGNON	Kenny	STADE POITEVIN F.C
11	LEVERT	Jules	STADE POITEVIN F.C
12	GASSAMA	Jonathan	S.O. CHÂTELLERAULT



13	CAMARA	Manke	STADE POITEVIN F.C
14	MAZOU	Lino	U.E.S MONTMORILLON
15	GOUIONNET	Tom	STADE POITEVIN F.C
16	DUFRESNE	Léo	S.O. CHÂTELLERAULT
17	VEILLON	Esteban	STADE POITEVIN F.C
18	BONNAIN	Louison	S.O. CHÂTELLERAULT
19	KONE	Issouf	S.O. CHÂTELLERAULT
20	ASSOUL	Yassine	STADE POITEVIN F.C
21	MARTRON	Jules	G.J V.V.MOULIERE/CHAUVIGNY
22	BEN HADJ	Nassim	STADE POITEVIN F.C
23	FABIEN	Maxence	U.E.S MONTMORILLON
24	GUILLOTEAU	Enzo	U.E.S MONTMORILLON
25	DALLUS	Marius	U.E.S MONTMORILLON
26	DAVID	Matis	S.O. CHÂTELLERAULT
27	TARRADE	Mathis	S.O. CHÂTELLERAULT
28	MEKHALFA	Maydine	S.O. CHÂTELLERAULT
29	JOYAUX	Louis	U.E.S MONTMORILLON
30	GUERIN	Téva	LIGUGE/FONTAINE/SMARVES.IT/NOUAILLE
31	CHALLAL	Ilyas	LIGUGE/FONTAINE/SMARVES.IT/NOUAILLE
32	BEAU	Lucas	LIGUGE/FONTAINE/SMARVES.IT/NOUAILLE
33	ECAULT	Dragan	G.J VAL de VONNE
34	MESSEGUET	Yan	G.J VAL de VONNE

### Liste des joueurs retenus U15 (nés en 2007)

	NOM	Prénom	CLUB
1	ZEBEU	Enzo	STADE POITEVIN F.C
2	LAFLEUR	Kelvin	STADE POITEVIN F.C
3	CHASSEPORT	Kylian	S.O. CHÂTELLERAULT
4	VETAULT	Lucas	STADE POITEVIN F.C
5	DESHOULIERE	Matt	STADE POITEVIN F.C
6	LANNEAU	Siméon	S.O. CHÂTELLERAULT
7	DEBENEST	Paul	S.O. CHÂTELLERAULT
8	HAMMADI	Mathis	STADE POITEVIN F.C
9	LEGHRIB	Aymen	S.O. CHÂTELLERAULT
10	CHASSIN	Célian	STADE POITEVIN F.C
11	BATON	Lucas	LIGUGE/FONTAINE/SMARVES.IT/NOUAILLE
12	GUERIN	Esteban	LIGUGE/FONTAINE/SMARVES.IT/NOUAILLE
13	BRANLARD	Aloïs	STADE POITEVIN F.C
14	GRANSAGNE	Romain	STADE POITEVIN F.C
15	VALLEE	Clément	S.O. CHÂTELLERAULT

Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS,  
Conseiller Technique Départemental PPF 86.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

# AUTORISATION PARENTALE

**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

---

demeurant à :

---

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL  
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

---

- A PARTICIPER pour la saison 2021-2022 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- J'AUTORISE le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- JE CERTIFIE que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
  
- J'AUTORISE également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

---

Le :

---

Signature :

---

**ATTENTION :**

**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL

1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –

Mail : [DISTRICT@FOOT86.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT86.FFF.FR) – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>